

15. Le Comité recommande aux gouvernements de tâcher d'éliminer les obstacles artificiels qui empêchent le Canada d'utiliser les compétences des immigrants reçus.
16. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral soit indemnisé pour la vente ou le transfert à des entreprises non originaires de toute propriété intellectuelle découlant des contributions fédérales directes à la recherche et au développement.
17. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral conserve ses droits de propriété intellectuelle découlant des projets de recherche et de développement qu'il a élaborés ou entièrement subventionnés et qu'il établisse des lignes directrices claires concernant la gestion et le contrôle des droits de propriété intellectuelle.
18. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral maintienne son appui financier à l'effort de recherche et de développement de l'industrie à 25 p. 100 des dépenses totales de l'industrie dans ce domaine.
19. Face à l'augmentation de la concurrence mondiale due aux progrès technologiques, le Comité recommande que le gouvernement fédéral encourage le secteur industriel à accroître ses compétences scientifiques, technologiques et de commercialisation.
20. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral continue à soutenir la création de consortiums aux fins de la recherche industrielle précompétitive, et il recommande l'élimination des dispositions fiscales qui nuisent à la viabilité financière de tels consortiums.
21. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral envisage d'établir des consortiums gouvernement/industrie qui aideront les petites et moyennes entreprises canadiennes ayant une production à forte valeur ajoutée à mieux soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.
22. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral étende le mandat de sa politique d'approvisionnement de manière à accorder un soutien accru aux activités de l'industrie en sciences et technologie, à l'innovation économique et à la création de nouvelles entreprises ainsi qu'à la promotion d'une équité accrue entre les régions.